



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2020-2021

TO/csc

P.V. ECOPC 20

**Commission de l'Economie, de la Protection des consommateurs et
de l'Espace**

Procès-verbal de la réunion du 25 mars 2021

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

- 7478 Projet de loi relatif à un contrôle de proportionnalité avant l'adoption d'une nouvelle réglementation de professions
- Rapporteur : Madame Lydia Mutsch

- Echange de vues avec le Conseil d'Etat

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, M. Guy Arendt, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, remplaçant M. Léon Gloden, M. André Bauler, Mme Simone Beissel, M. Sven Clement, M. Claude Haagen, M. Charles Margue, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, M. Roy Reding, M. Claude Wiseler

M. Franz Fayot, Ministre de l'Economie

Mme Cindy Bauwens, M. Marc Ernsdorff, Mme Joana Quiaios, du Ministère de l'Economie

Délégation du Conseil d'Etat

M. Timon Oesch, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Francine Closener, M. Léon Gloden, M. Serge Wilmes

*

Présidence : M. Claude Haagen, Président de la Commission

*

7478

Projet de loi relatif à un contrôle de proportionnalité avant l'adoption d'une nouvelle réglementation de professions

- Echange de vues avec le Conseil d'Etat

Renvoyant à la lettre d'amendements parlementaires, soumise le 21 décembre 2020 pour avis complémentaire au Conseil d'Etat, Monsieur le Président invite Monsieur le Ministre de l'Economie à « faire le point » sur ce dossier avant d'accorder la parole à la délégation du Conseil d'Etat. Il rappelle que l'objectif de cette réunion est de permettre au Conseil d'Etat de finaliser son avis complémentaire.

Monsieur le Ministre remercie Monsieur le Président d'avoir organisé cette réunion. Celle-ci répond à une demande du Conseil d'Etat qui a fait parvenir à la commission une série de questions juridiques et techniques concernant le dispositif amendé.

Dans l'échange de vues qui suit, Monsieur le Ministre et ses fonctionnaires en charge du projet de loi répondent aux questions soulevées par le Conseil d'Etat. Madame le Rapporteur et Madame Simone Beissel interviennent également dans cette discussion.

Dans le respect du secret des délibérations du Conseil d'Etat, il ne sera pas dressé de procès-verbal de cet échange de vues.

Luxembourg, le 13 juin 2023

Le Secrétaire-administrateur,
Timon Oesch

Le Président de la Commission de l'Economie, de la
Protection des consommateurs et de l'Espace,
Claude Haagen

Procès-verbal approuvé et certifié exact